

JOURNÉES PRÉVENTION UNION DES ENTREPRISES UE35

Document unique

Vendredi 3 juin 2016 - 9:00 - 17:00

Lieu: UE35 – 2 Allée du Bâtiment. Rennes

Rennes, le 31 mars 2016

LE SAVIEZ-VOUS ?

En tant que dirigeant, responsable sécurité, vous êtes confronté à de nombreuses obligations en matière de santé-sécurité au travail. Ainsi, toutes les entreprises doivent réaliser une évaluation des risques professionnels dans le cadre du document unique.

Ainsi:

- Comment réaliser l'évaluation des risques professionnels ?
- Comment mettre en place un plan d'actions ?
- Comment mettre à jour le document unique ?

A l'occasion de la prochaine Journée Prévention du cycle 2016 mis en place par l'UE 35, le programme suivant sera proposé avec l'intervention d'Emmanuelle Brocchi, Responsable Pôle Développement Durable de l'UE 35.

09:00-17:00 • Document unique

Pourquoi évaluer les risques professionnels?

Contexte réglementaire Enjeux Vocabulaire Principes généraux de prévention Responsabilités et sanctions Acteurs de la démarche

Méthodologie d'évaluation des risques

Choix du périmètre Identification des sources de danger Principaux risques professionnels Détermination des risques et de l'exposition

Élaboration du document unique et du plan d'action

Structure du document unique Eléments de prévention Exemples

Suivi et mise à jour

Identification des objectifs, des indicateurs de performance Mise à jour

12:30 - 13:30 • Pause-déjeuner (1h)

Le déjeuner sous forme de plateau-repas, facultatif, est au prix de 20€ net de TVA.

Inscription gratuite

Cette session de formation sur la prévention des risques professionnels bénéficie du concours financier de la branche Accidents du Travail et Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs salariés.

Inscription en ligne: cliquez ici

Contacts Pôle Développement Durable au 02.99.87.42.97

Emmanuelle Brocchi, Responsable Pôle Développement Durable Lydie Gautier, Assistante – lydie.gautier@ue35.fr